

La Théorie Financière attire notre attention sur les conséquences du poids des charges de structure dans l'activité d'une entreprise. *L'effet de levier d'exploitation* exprime le taux de variation du résultat provenant d'un certain taux de variation de la production vendue. L'entreprise qui a les coûts fixes les plus élevés pour un volume d'activité donné a le plus fort coefficient d'effet de levier, ce qui signifie que sa profitabilité est la plus sensible aux variations de la conjoncture. Dans le domaine de l'étude du *risque d'insolvabilité* de la firme, une adaptation du *concept d'élasticité* à l'analyse de la sensibilité de la trésorerie semble pertinente, dans la mesure où elle met en relief les exigences imposées par la nature de la combinaison productive. *L'effet de levier de trésorerie* porte un éclairage particulier sur les risques de défaillance liés au choix de la combinaison productive.